Image not found or type unknown

quelle indemnité serait raisonnable?

Par **tataillon**, le **29/04/2013** à **13:33**

Bonjour,

J'ai eu un accident de voiture le 07/08/2012. Je n'ai pas été reconnu responsable. Arrivé à un rond point, la voiture à l'avant à freiné violemment, je me suis arrêtée mais le véhicule derrière moi non. Il m'a percuté par l'arrière et m'a projeté sur la voiture de devant. En sortant, j'ai eu un malaise. Les pompiers m'ont transporté avec mon fils qui était à l'arrière (3 ans) à l'hôpital le plus proche. Verdict : entorse cervical et douleurs lombaires pour moi et contusion à la tête pour mon fils.

Je n'ai pas voulu d'arrêt car c'était le 1er jour de mes vacances.

J'ai eu un collier cervical pendant 15jours encore pendant 10jours à la suite. Je n'ai pas pu profiter de mes vacances car j'avais des difficultés à me déplacer. De plus, à la suite de cet accident des acouphènes dans mon oreille droite se sont déclenchées (consultation ORL).

A ce jour, les acouphènes sont toujours présent, la mobilité de mes cervicales est réduite avec des douleurs irradiant jusqu'à l'omoplate.

Mon assurance m'a envoyé consulter un expert médical le 03/04/13.

Consolidation le 29/01/13

ITP Classe 2 : 10 jours

ITP Classe 1 : 160 jours

AIPP : 5%

SE : 1.5%

A ce jour, j'attend la 1ère proposition de mon assurance pour l'indemnisation. Or j'aimerai savoir à quoi m'attendre approximativement. A partir de quel moment faut-il accepter ou refuser une offre. La personne que j'ai eu au téléphone m'a dit que je ne devais pas

m'attendre à une proposition mirobolante. Ils m'ont déjà fait une avance de 200euros.

Je suis assurée à la BPCE.

Mon fils de 3 ans avait touché 100euros pour sa contusion à la tête, ce que je trouve très léger.

Je ne souhaite pas faire de démarche judiciaire mais je ne souhaite pas non plus être victime des arrangements entre assurance.

J'espère pouvoir trouver de l'aide sur ce forum.

Merci d'avance

Par **tataillon**, le **03/05/2013** à **10:01**

Bonjour,

Alors je viens d'avoir l'assurance au téléphone et voilà sa proposition :
AIPP 5% : 5825euros
SE : 1.5/7 : 975euros
Ele ne m'a pas encore chiffré les DFT.
Qu'en pensez-vous?
Je trouve que le point de l'aipp à 1165 euros est correct.
Les souffrances endurées sont un peu juste mais je trouve que c'est une proposition honnête dans l'ensemble.
J'attend vos remarques.
Merci d'avance
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés